



Victoriaville

FIÈREMENT
DURABLE

AVIS PUBLIC

675 et 675A, boulevard des Bois-Francis Sud

**Demande de dérogations
mineures présentée à la
séance ordinaire du lundi
6 juillet 2026, à 18 h**

**Salle du conseil
Hôtel de ville
1, rue Notre-Dame Ouest, porte n° 2
Victoriaville**

Lors de cette séance, le conseil municipal prendra une décision sur cette demande de dérogations mineures.

Vous pouvez faire vos commentaires sur cette demande en vous présentant à la séance ou en les envoyant avant le lundi 6 juillet 2026, midi, en cliquant sur le lien suivant :

<http://vic.to/conseil/séances/question/ajout>

VICTORIANVILLE, le 19 juin 2026

La greffière,

ROSANE ROY

C'est quoi le projet?

La demande de dérogations mineures vise à permettre :

675, boulevard des Bois-Francis Sud (lot numéro 6 700 717 du cadastre du Québec) :

a) que l'accès pour les véhicules passe en partie devant la résidence (article 8.2.6);

b) que l'espace pour faire les manœuvres dans l'accès pour les véhicules ait une largeur de 4,91 mètres (résolution numéro 111-03-26);

675A, boulevard des Bois-Francis Sud (lot numéro 6 700 716 du cadastre du Québec) :

c) que l'accès pour les véhicules soit situé à 0 mètre d'une ligne de côté du terrain (article 8.2.6);

ne respectant pas le Règlement de zonage numéro 1261-2019.